

TITRE DE LA FORMATION

«Savoir accueillir le public en situation de handicap»



Objectifs de la formation :

- Comment accueillir le public en situation d'handicap, mais aussi veiller à ce que l'établissement soit toujours opérationnel pour accueillir ces personnes.
- Savoir utiliser le matériel mis à disposition (marche escamotable, plateforme élévatrice, ascenseur...), mais aussi l'accueil des personnes âgées et enceintes.
- S'approprier le cadre juridique et les critères de non-discrimination



Publics concernés :

Toutes les personnes chargées de l'accueil du public dans les ERP publics et privés.

DEROULEMENT DE LA FORMATION



Programme :

- Définir le handicap, comprendre ce qui produit les situations de handicap et connaître les différentes familles de handicap.
- Connaître et comprendre les fondamentaux de la loi du 11 février 2005, l'ordonnance du 26 septembre 2014.

1- Les caractéristiques des différents types de handicaps

- Moteur
- Visuel
- Auditif
- Mental/psychique

2- L'accueil des personnes en situation de handicap pour chaque type de handicap :

Présentation des attentes des personnes en situation de handicap en général et pour chaque famille de handicap :

- Les comportements à adopter
- Les meilleures façons d'agir, de communiquer et surtout d'informer.
- Savoir tenir un établissement de façon à accueillir correctement des personnes handicapées



Méthodes pédagogiques et équipement

- Support de présentation ; exercices ; mise en pratique
- Alternance théorie/pratique
- Salle formation, vidéoprojecteur, paperboard. Salle visio pour le distanciel

Modalités d'évaluation et de suivi de l'assiduité

- Exercices pratiques, jeux de rôle,
- Attestation de présence ; attestation de compétences, feuilles de présence émargées par demi-journée



Pré-requis

- Aucun prérequis pour cette formation
- Niveau de connaissances : Niveau 1, Fondamentaux



-Durée de la formation :
1 j soit 7h00 de formation



Horaires :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



Dates et lieux de la formation :
En intra ou inter entreprise

A définir avec l'organisme de formation sous 15 jours maximum.

Délais et modalités d'accès :

Prévoyez un minimum de 1 mois pour accéder à la formation. Sous réserve du nombre d'inscrits, d'acceptation et de la prise en charge du financement



Accessibilité

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-moi au 06 74 44 10 31 pour répondre aux besoins spécifiques en rapport avec votre situation



Formateur

Le formateur est expert reconnu en R.H. et a une expérience significative dans son domaine d'activité. Il sera répondre à vos besoins.



Financements

Formation prise en charge par la Région Occitanie dans le cadre du plan régional de formation, CPF, OPCO ou financement personnel.

Tarif : sur devis